

Ethos Services
Place de Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services

Procès-verbal de la 19^e assemblée générale ordinaire

Date : Jeudi 13 juin 2019, 10h30
Lieu : Kursaal, Kornhausstrasse 3, 3003 Berne

En sa qualité de Présidente, Beth Krasna ouvre cette 19^{ème} assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA. Elle constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée.

B. Krasna précise qu'en début d'assemblée générale, 12 actionnaires représentant 97.77% du capital sont représentés. Elle indique que les droits de vote de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d'Ethos Services SA avec 69.64% du capital, sont représentés par Andrea Frost-Hirschi, membre du Conseil de fondation d'Ethos.

L'ordre du jour est accepté.

1. Procès-verbal

B. Krasna soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2018 à l'approbation des actionnaires. Aucune observation n'est formulée.

***Vote :** Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2018 est approuvé à l'unanimité et sans modification.*

2. Rapport annuel 2018 et comptes 2018

2.1 Activités et comptes 2018

En introduction, B. Krasna précise que la reprise de la présidence s'est bien passée. La Présidente souligne que la collaboration et la complémentarité entre le Directeur et les présidents de Ethos Services SA et de la Fondation Ethos est très bonne.

La Présidente passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann, qui remercie l'ensemble des collègues d'Ethos Services SA. L'année 2018 a commencé avec une pression médiatique, et l'équipe a dû faire preuve de solidarité et de résistance, mais a pu livrer toutes les prestations dans les délais. V. Kaufmann présente ensuite l'évolution du chiffre d'affaires depuis 2013. Il constate avec satisfaction qu'Ethos Services a réalisé en 2018 le meilleur résultat depuis sa création.

Finalement, le directeur présente les résultats des comptes 2018 qui permettent de verser un dividende ordinaire de CHF 380 par action.

2.2 Rapport de l'organe de contrôle

Les réviseurs responsables de Deloitte ne pouvant pas être présent, la présidente précise que le rapport de la société de révision figure à la page 56 du rapport annuel. B. Krasna fait remarquer que le conseil d'administration d'Ethos Services a décidé de soumettre Ethos Services

volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui, contrairement au seul contrôle restreint, exige la vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne. Aucune remarque n'est formulée.

2.3 Votes de l'assemblée générale

2.3.1 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel (point 5.5, page 38). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote consultatif : L'assemblée générale accepte à l'unanimité le rapport de rémunération des instances dirigeantes comme présenté à la page 38 du rapport annuel 2018. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

2.3.2 Approbation du rapport annuel 2018

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2018 à l'unanimité.

2.3.3. Approbation des comptes 2018

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve les comptes 2018 à l'unanimité.

2.3.4 Répartition du résultat 2018

a) Affectation du résultat (selon point 7.2-A, page 45 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la proposition suivante d'affectation du résultat :

Résultat de l'exercice 2018	CHF	830'735
<u>Report de l'exercice précédent</u>	CHF	<u>603'081</u>
Résultat à disposition	CHF	1'433'816
<u>Affectation réserves légales</u>	CHF	<u>-550'000</u>
Report sur nouvel exercice	CHF	883'816

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote : La proposition d'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

b) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital (selon point 7.2-B, page 45 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 545'680, soit CHF 380 par action :

Réserves issues d'apport en capital	CHF	704'210
au 31.12.2018		
<u>Distribution ordinaire</u>	CHF	<u>-545'680</u>
Total de la réserve légale issue	CHF	158'530
d'apport en capital		

Aucune question n'est posée par l'assemblée. La Présidente rappelle que ces dividendes sont prélevés de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital de 2014.

Vote : La proposition de distribution de CHF 545'680 sous forme de dividende ordinaire par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

2.3.5 Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2018.

Aucune observation à cet égard n'est formulée.

Vote : L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2018.

3. Élection des membres du Conseil d'administration

3.1 Réélections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, des membres actuels suivants :

- **Beth Krasna** (1953), membre du Conseil depuis 2018, présidente depuis 2018
Ingénieure chimiste EPFZ, MA Sloan School of Management (MIT), membre du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et de Symbiotics.
- **Philippe Doffey** (1960), membre du Conseil depuis 2012, vice-président depuis 2017
Lic. HEC, Directeur général de Retraites Populaires (Lausanne), membre du conseil d'administration de la compagnie d'assurance Forces Vives SA.
- **René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002
Dr. es sciences économiques, co-fondateur et ancien administrateur de Dynagest SA, co-directeur du DAS en *Asset Management* de l'Université de Genève.
- **Hanspeter Uster** (1958), membre du Conseil depuis 2018, représentant de la Fondation Ethos
Lic. droit, Dr. h.c., avocat, Président du Conseil de l'Institut suisse de police, ancien Conseiller d'Etat du canton de Zoug (1991 à 2006), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2009.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel. La réélection de Beth Krasna est présentée par le Vice-Président Philippe Doffey.

En cas de réélection, le conseil d'administration prévoit de confirmer Beth Krasna comme présidente et Philippe Doffey comme vice-président.

Vote : L'assemblée générale réélit à l'unanimité Madame Beth Krasna, Messieurs Philippe Doffey, René Sieber et Hanspeter Uster pour un mandat d'une année.

3.2 Elections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale l'élection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, de la candidate suivante :

- **Cornelia Diethelm** (1972), Master en politique, sciences économiques et sociales, Master d'études supérieures (MAS) en Digital Business et en Corporate Communications Management. De 2007 à 2018, Madame Diethelm a travaillé pour la Fédération des coopératives Migros, d'abord en tant que responsable Issue Management et entre 2010 et 2018 en tant que responsable de Durabilité et Issue Management pour le groupe Migros

Vote : L'assemblée générale élit à l'unanimité Madame Cornelia Diethelm.

4. Élection de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.

5. Divers

La Présidente remercie les collaborateurs pour leur engagement, leur professionnalisme et la qualité du travail tout au long de l'année.

La prochaine assemblée générale d'Ethos Services aura lieu le 4 juin 2020.

Clôture de l'assemblée générale

La Présidente clôt l'assemblée à 11h15 et convie les actionnaires d'Ethos Services qui sont également membres de la Fondation Ethos à l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit, ainsi qu'à la conférence-débat de l'après-midi.